



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL
DÉPARTEMENTAL 63

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 n° 227 du 9 octobre 2015

ACTUALITÉ

Plan d'économies au Conseil Départemental 63



L'INTERSYNDICALE

Clermont-Ferrand, le 2 octobre 2015

Vous invite à participer à la

Réunion d'information syndicale

Lundi 2 novembre 2015 de 9h à 12h

à l'hôtel du département

Chapelle des Cordeliers

Venez nombreux, chaque avis, chaque suggestion a sa place

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Plan social au CG63

Prochaines réunions Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

08 octobre 2015 Colère et détermination

Air France « Toutes les violences se condamnent !

ACTUALITÉ STATUTAIRE

PPCR | Les 10 bonnes raisons de la CGT Services publics pour ne pas signer
Attaques des droits au conseil départemental de l'Allier « Chantage et culpabilisation. »

APPEL A CANDIDATURES
LA CITATION DE LA SEMAINE
ILS ONT OSE LE DIRE :
LE DESSIN DE LA SEMAINE
LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITE CG Puy-de-Dôme

Plan social au CG63

Plan d'économies au Conseil Départemental 63



L'INTERSYNDICALE

Clermont-Ferrand, le 2 octobre 2015

Vous invite à participer à la

Réunion d'information syndicale

Lundi 2 novembre 2015 de 9h à 12h

à l'hôtel du département

Chapelle des Cordeliers

L'ensemble du personnel départemental a reçu un courrier du Président du 23 juin 2015, annonçant la mise en place d'un plan d'économies et appelant «*à la solidarité collective...pour comprendre...que l'effort demandé doit être partagé par tous.*» Ce plan porte notamment sur la suppression de 80 postes, la suppression de l'avancement d'échelon à durée minimale, la restriction des ratios pour les avancements de grade et la restriction des quotas pour les promotions internes.

Le personnel, réuni à l'initiative de l'intersyndicale lors de la réunion mensuelle d'information le 29 septembre 2015 pour débattre des mesures d'économies

touchant tant leur déroulement de carrière que leurs conditions de travail, a voté à l'unanimité (moins une voix) pour :

- que les représentants du personnel n'assistent pas aux réunions soit disant de « négociation »,
- que les représentants du personnel rencontrent les groupes politiques,
- une nouvelle organisation d'une réunion d'information dans le cadre des HMI,
- déposer un préavis de grève le 2 novembre 2015 à partir de 12H.

Venez nombreux, chaque avis, chaque suggestion a sa place

Prochaines réunions

Comité technique : lundi 30 novembre 2015

Commission administrative paritaire : jeudi 15 octobre 2015.

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

08 octobre 2015 Colère et détermination

25000 manifestants à Paris, de très nombreux rassemblements en province : 15000 grévistes à Marseille, 1700 à Lille, 3500 à Lyon, 3000 à Bordeaux, à Belfort, c'était Opération escargot avec 130 voitures... les salariés du public et du privé, les chômeurs, retraités, étudiants et lycéens sont descendus dans la rue en masse, ce jeudi 8 octobre 2015. Contre la loi Macron, le travail du dimanche, la réforme du code du travail, pour la hausse des salaires et la (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Air France « Toutes les violences se condamnent !

Alors que la direction vient d'annoncer un nouveau plan désastreux pour l'emploi -près de 3 000 postes seront supprimés dans les deux prochaines années-, des actes de violence ont été commis contre certains dirigeants d'Air France, à l'issue du Comité central d'entreprise du 5 octobre 2015. La majorité des syndicats de la compagnie aérienne a de suite dénoncé ces agissements dans un communiqué commun, en rappelant que « seul un projet industriel fondé sur (...) [Voir tout le texte >>>](#)

ACTUALITÉ STATUTAIRE

PPCR | Les 10 bonnes raisons de la CGT Services publics pour ne pas signer

A l'issue de la consultation des agents menée par les organisations de la CGT Fonction publique, celles-ci ont pris la décision de ne pas signer le protocole d'accord issu de la négociation portant sur les Parcours professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) des agents de la Fonction publique. Dans leur grande majorité, les réunions de consultation que nous avons organisées auprès des personnels ont en effet exprimé la volonté de ne pas signer ce protocole compte tenu de son calendrier d'application inacceptable, de ses fortes insuffisances en termes de revalorisation indiciaire, et des risques de recul dont il est porteur.

Le Premier ministre a annoncé le 30 septembre que, bien qu'il ne puisse y avoir d'accord majoritaire, le gouvernement appliquerait le protocole PPCR de manière unilatérale.

Valls confirme ainsi son mépris pour les fonctionnaires et agents publics, leurs organisations syndicales et la démocratie sociale.

En complément de l'expression de la CGT Fonction publique du 29 septembre 2015, la Fédération CGT des Services publics s'adresse aujourd'hui aux agents territoriaux pour mettre en lumière les raisons qui font que ce protocole ne pouvait être signé par notre organisation. Télécharger le tract au format PDF :



Attaques des droits au conseil départemental de l'Allier « Chantage et culpabilisation. »

Les élus décident et les agents payent l'addition.

Lors de la 2ème rencontre avec les organisations syndicales, le Président demande aux agents de faire un « choix » entre : suppressions de postes et/ou suppressions d'acquis sociaux importants. Nous ne cautionnons pas cette démarche.

L'administration présente des mesures avant même que les audits aient formulé leurs préconisations. Nous sommes face à des annonces idéologiques et non pragmatiques afin de casser du fonctionnaire et ses « pseudo-avantages ».

L'hypothétique économie avancée par la mise en place de ces mesures serait de 1.4 millions d'euros uniquement pour l'année 2016 (l'équivalent de 428 m du contournement sud-ouest de Vichy), c'est-à-dire 0.30 % du budget départemental.

Pour enfoncer le clou, des mesures sans impact budgétaire pour la collectivité sont annoncées : suppression de 4 jours de congés, des deux jours de maladie sans justificatif, de la facilité « 3H54 », etc. Ces mesures ont de nombreuses conséquences négatives pour les agents et leur famille (garde des enfants, frais de transport, équilibre temps professionnel/personnel, ...).

Toutes ces mesures ont un impact sur le pouvoir d'achat des agents, notamment la transformation du régime indemnitaire en « prime de présentéisme » où chaque absence donnera lieu à une déduction d'1/30ème par jour non travaillé.

Les agents ne sont pas responsables de cette situation. D'autres choix sont possibles.

La lettre du Président jointe au bulletin de paye de septembre 2015 vise à vous faire accepter l'inacceptable.

La CGT s'oppose et compte sur l'implication et la mobilisation de chacun.

Sans mobilisation : voici ce que tu perdras dès le 1er janvier 2016 :

- le remplacement de nombreux collègues (départ en retraite, suppression de mission, etc.),
- 4 jours de congés payés sans compensation,
- les 2 jours de maladie sans justificatif,
- ton régime indemnitaire si tu es malade,
- les « 3H54 » pour ceux qui pointent,
- tous les emplois d'été, tous les apprentis et tous les contrats d'avenir. Quel message envoyé à la jeunesse du département !.
- 50 % du budget des remplacements (maladie, surcroit de travail, temps partiel, etc),
- 150 000€ au budget d'action sociale au COS et ASDA,
- 100 000 € sur la formation professionnelle,
- le maintien du salaire à 100 % pour les travailleurs handicapés en temps partiel,
- la rétroactivité de l'avancement de grade au 1er janvier.

Selon le Président, d'autres mesures d'austérité seraient prévues pour 2017 et 2018, sans non annoncer les secteurs concernés.

N'acceptons pas l'inacceptable, ce sera pire demain. Les agents ne sont pas responsables de la gestion hasardeuse des élus locaux et nationaux !

Télécharger au format PDF



Tract Syndicat CGT du Conseil Départemental de l'Allier

APPEL A CANDIDATURES

2647 Chef d'équipe Grade : Agent de maîtrise

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 9 octobre 2015

611 Agent des travaux publics et agricoles Grade : Adjoint technique

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 9 octobre 2015

822 Référent administratif de l'ASE Grade : Rédacteur territorial

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 14 octobre 2015

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Avec le mot «si», on peut faire tout ce qu'on ne peut pas faire.» *Pierre Dac*

ILS ONT OSE LE DIRE :

«S'il fallait écouter toutes les phrases mal tournées que lui [Nicolas Sarkozy] a faites, hein, quand il a comparé les migrants à la fuite d'eau, et j'en passe et des meilleures... Je vous éviterai les casse-toi, pauvre con et le reste parce que lui, c'est vraiment une lettre d'excuses qu'il aurait dû faire à tous les Français et venir le dire à une grande émission de télé» *Nadine Morano*

LE DESSIN DE LA SEMAINE

C'EST QUOI
COMME RACE ?



LA PHOTO DE LA SEMAINE



CONTACTER LA CGT

Tél 0652435261 vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.

Permanences les mercredis : 4 novembre, 18 novembre, 2 décembre, 16 décembre 2015, de 15 h 00 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand.

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://cg63cgt.fr/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.